

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 18.06.2020	Heure 09h21	Numéro 20.339	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Stéphane Rosselet		
Titre : Cochon espagnol		
Contenu : Au Val-de-Ruz, un porc importé illégalement d'Espagne a été testé positif au syndrome dysgénésique et respiratoire. Le responsable de cette infraction est un particulier, non professionnel. La découverte de ce cas de syndrome a mis sous pression la filière porcine du Val-de-Ruz et le service vétérinaire cantonal. Cette situation ne s'est pas traduite par une contagion, cependant, elle a conduit à des frais d'analyses et de procédure par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) d'une part, et par des vétérinaires indépendants et les détenteurs, d'autre part. La question est de savoir combien a coûté l'ensemble des interventions, et qui va prendre en charge tous les frais occasionnés.		
Souhait d'une réponse écrite : NON		
Auteur ou premier signataire : Stéphane Rosselet		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :